



# Santé et environnement

Soucieuse de la santé de tous (habitants et agents municipaux), la Ville met en œuvre une politique volontariste en matière de préservation de la qualité de l'air intérieur et de la protection de la santé humaine. A ce titre, elle a signé en octobre 2020, la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ».

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Diminuer l'exposition aux pollutions et préserver la santé des habitants
- Réaliser des diagnostics « qualité air » sur l'ensemble des structures petite enfance avant le 31 décembre 2022
- Diminuer les produits phytosanitaires et biocides contenant des perturbateurs endocriniens dans les écoles et structures petite enfance

## MESURES

### Améliorer la qualité de l'air intérieur au sein des bâtiments municipaux

- **Réaliser des diagnostics dans les bâtiments communaux** : espace multi-accueil Les souris dansent, école Raspail, groupe scolaire Henri Gadeau de Kerville, Crèche Les jeunes pousses, gymnase municipal, gymnase Buisson après rénovation
- **Installation de dispositifs de suivi de la qualité de l'air au sein des écoles**
  - Mise à disposition d'un capteur CO2, température et hygrométrie par groupe scolaire
  - Opération de surveillance de la qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants
- **Intégrer des critères d'éco conditionnalité réduisant les perturbateurs endocriniens** dans les contrats et les achats publics
  - Changer les fournitures, les produits d'entretien et les mobiliers pouvant être sources de polluants, notamment les objets en contact avec des publics sensibles (jouets, couches, nettoyeurs vapeur...)
  - Poursuivre la lutte contre les perturbateurs endocriniens au sein de la restauration collective (alimentation bio, contenants...)

### Poursuivre la démarche « Zéro phyto » au sein des espaces publics

- Renouveler la labellisation 3 feuilles auprès de la FREDON
- Sensibiliser les habitants et les professionnels à limiter l'usage des pesticides

## CALENDRIER

2022	2023	2024	2025 ET +
------	------	------	--------------

X X

X X

X X X X

X X

X X X X

X X

X X X X



## CALENDRIER

2022	2023	2024	2025 ET +
------	------	------	--------------

### Renforcer la sensibilisation des professionnels et usagers à la qualité de l'air

- Former les agents au changement de produits d'entretien
- Informer les usagers des mesures entreprises et des résultats des mesures d'air intérieur, notamment au sein des établissements sensibles (écoles, crèche...)
- Créer un réseau de nez, en partenariat avec ATMO Normandie
- Communiquer afin de sensibiliser les citoyens à la lutte contre les perturbateurs endocriniens - présenter l'état d'avancement des engagements pris
- Promouvoir une Ville sans tabac

X X

X X X X

X X

X X X X

X X X X

## MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

### Portage de l'action

- \* Référent(s) : mission développement durable
- \* Services mobilisés : service bâtiment, service enfance jeunesse, service vie scolaire, espaces verts et sport, service relations publiques service, service marchés publics, service bâtiment, direction de la communication

### Moyens humains et financiers

- \* Analyses de qualité de l'air intérieur, matériels/produits d'entretien, formation : 39 K €
- \* Installation de capteurs CO2 : 12 K €

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- \* Réaliser des analyses de la qualité de l'air intérieur
- \* Nombre de produits d'entretien sans perturbateur endocrinien : poursuivre la diminution avec pour objectif 100% de produits sains
- \* Nombre de formations pour sensibiliser les agents aux enjeux des perturbateurs endocriniens et aux changements de process
- \* Nombre de cahiers des charges dans les marchés publics faisant référence à la lutte contre les perturbateurs endocriniens et à la pollution de l'air intérieur